

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

53/2023

Objet : Approbation rapport d'activité LMV 2022

SEANCE DU VENDREDI 03 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 03 novembre à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de madame Frédérique Angeletti, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 26 octobre 2023 par courrier électronique

Étaient présents : *Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Christelle THIEBAULT*

Absents excusés : *Jacques LAURELUT pouvoir à Gérard BLANC
Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Christelle THIEBAULT
Nadia PELLEGRIN pouvoir à Hélène CHAULLIER
Pierre ALAMELLE pouvoir à Frédérique ANGELETTI*

Absents : *Jean-Jacques SEUTIN et Amandine HEBREARD*

Christelle THIEBAULT a été désigné(e) comme secrétaire de séance

Conformément à l'article 40 de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, venu ajouter un article L5211.39 du CGCT, les Présidents des EPCI comportant au moins une commune de plus de 3500 habitants ont l'obligation de fournir au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport d'activité retraçant l'activité de l'EPCI.

LMV a été créée le 1^{er} janvier 2017 et compte 16 communes représentant 55 718 habitants.

Ce rapport rappelle les événements clés de 2022.

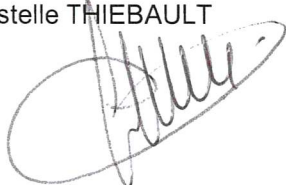
Il rappelle également les compétences de l'EPCI pour lesquelles les réalisations 2022 ont été répertoriées et les perspectives de 2023. Concernant la compétence eau et assainissement, LMV a prévu dans les perspectives 2023 : la réhabilitation du réseau eau potable rue Basse et rue des Amazones et l'extension de réseau pour l'opération immobilière chemin de Magnan.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

- **Approuver** le rapport d'activité 2022 LMV

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Secrétaire de séance,
Christelle THIEBAULT



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

